

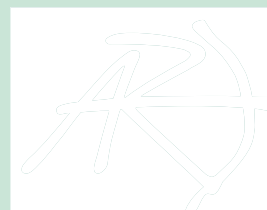
des travailleurs indépendants, le régime des professions libérales.

La mise en place du Cnops (Comité national d'orientation de la protection sociale) en 1999, organe tripartite de concertation et d'information chargé notamment de donner son avis sur les projets de lois et règlements et sur les orientations à apporter au système de protection sociale, constitue un premier pas. Mais le dialogue reste trop politisé pour permettre aux projets d'aboutir. Les avis techniques sont par ailleurs très controversés, en particulier puisque se pose un problème de calcul des cotisations. C'est surtout la formalisation du secteur informel qui est impérative pour permettre le financement adéquat du système de sécurité sociale « élargi ».

En fait, la sécurité sociale est occultée par le gouvernement. Dans le cadre du Document stratégique pour la réduction de la pauvreté (DSRP)⁹ en matière de protection sociale, huit autres préoccupations¹⁰ sont considérées comme prioritaires. ■

9. Document stratégique pour la réduction de la pauvreté, ministère des Finances de l'Économie et du Budget, juillet 2003 (Transformé actuellement en « MAP » : Malagasy Action Plan).

10. Ces huit autres préoccupations sont :
 – Assurer l'éducation fondamentale à tous les Malgaches.
 – Assurer la qualité de l'enseignement à tous les niveaux.
 – Promouvoir la santé de la mère et de l'enfant.
 – Intensifier la lutte contre la malnutrition.
 – Renforcer la lutte contre les maladies transmissibles.
 – Renforcer la lutte contre les maladies non transmissibles.
 – Réduire l'exclusion sociale.
 – Promouvoir la diversité culturelle.



Sigle

ARC

Président

Jacques Raynaud

Directeur général

Axelle Davezac

Historique

L'Association pour la recherche sur le cancer (ARC) a été fondée en 1962. Elle a été reconnue association d'utilité publique en 1966 et donc habilitée à recevoir des dons et legs. Depuis 1996, l'ARC, sous l'impulsion de Michel Lucas, son président jusqu'à 2005, s'est délibérément organisée sous le double signe de la rigueur et de la transparence. L'adoption de procédures rigoureuses apparues nécessaires dans le milieu caritatif ont permis d'orienter l'ARC vers la notion d'excellence dans sa gestion. Depuis 1999, l'ARC est membre du Comité de la Charte de déontologie. Cet organisme contrôle les associations et les fondations faisant appel à la générosité du public. En 2002, l'ARC a obtenu la certification de services du Bureau Veritas certification.

Coordonnées

ARC
 9 rue Guy-Moquet
 94803 Villejuif Cedex
 Téléphone : 01 45 59 59 59
 Télécopie : 01 47 26 04 75
 Courriel : contact@arc.asso.fr
 Site Internet : www.arc.asso.fr

Fonctionnement

L'ARC est administré par un conseil d'administration bénévole élu par l'assemblée générale des adhérents.

Le conseil scientifique propose au conseil d'administration les grandes orientations de la politique de soutien à la recherche. Il organise l'expertise et la sélection des projets de recherche qui seront soumis au conseil d'administration pour financement.

Le conseil scientifique coordonne et valide les travaux d'expertise de 10 commissions scientifiques :

- 5 commissions nationales, réparties par discipline thématique, expertisent les demandes de subventions et d'allocations à de jeunes chercheurs.
- 5 commissions régionales expertisent les demandes d'équipements provenant de leur région respective.

Au total, ce sont près de 150 chercheurs qui participent à titre bénévole aux travaux d'expertise, au suivi des projets de recherche qui parviennent à l'ARC ainsi qu'à leur évaluation *a posteriori*.

Pôles interrégionaux

En 2000, l'ARC a créé et finance 9 pôles interrégionaux ARECA (alliance des recherches sur le cancer), qui est le premier réseau français multidisciplinaire de recherche sur le cancer avec une centaine d'équipes ou de laboratoires de recherche. Son objectif est de fédérer des compétences différentes et d'optimiser l'utilisation des moyens de recherche.

Au total, 15,2 millions d'euros sur sept ans ont été affectés à Areca, dont plus de 12 millions sont déjà engagés.

Association pour la recherche sur le cancer

Missions et activités

L'ARC a focalisé sa mission sur le soutien à la recherche sur le cancer et la diffusion des résultats. Sa stratégie de financement s'articule autour de cinq axes prioritaires :

- Comprendre les causes et les mécanismes d'apparition du cancer
- Diagnostiquer précocement grâce à de nouvelles techniques
- Améliorer les traitements existants
- Découvrir des traitements innovants
- Accélérer les progrès pour la prévention du cancer

L'ARC ne reçoit aucune subvention publique et tous les fonds proviennent de la générosité des donateurs et testateurs.

Soutien à la recherche

La priorité accordée à la recherche se traduit par quatre types de financement destinés à la communauté scientifique dans le cadre de projets de recherche en cancérologie.

- Attribution de subventions d'un montant fixe de 50 000 euros sur deux ans aux équipes de chercheurs (9,6 millions d'euros destinés pour 2005).
- Subventions « libres » permettant de soutenir des projets d'envergure associant plusieurs équipes souvent de disciplines différentes (4,5 millions d'euros destinés pour 2005).
- Aides à la formation de jeunes chercheurs par l'attribution d'allocations (7,3 millions d'euros destinés pour 2005).
- Financements et cofinancements d'équipements scientifiques dans le cadre de la politique régionale de l'ARC (1,8 million d'euros destinés pour 2005).

Tous les bénéficiaires de subventions rendent compte de leurs résultats et font l'objet d'une évaluation. L'originalité de cette démarche a été soulignée par la Cour des comptes dans son rapport de février 2005.

Au total, 699 projets ont été retenus par le conseil d'administration à hauteur de 23,2 millions d'euros pour 2005.

Prix décernés

Chaque année, l'ARC décerne des prix scientifiques dont les fonds proviennent exclusivement de legs de particuliers ayant fait un testament spécialement à cet effet.

Le prix ARC Léopold Griffuel, d'un montant de 100 000 euros, couronne des découvertes majeures en cancérologie.

Les prix ARC Jeunes Chercheurs concernent, d'une part deux prix scientifiques, le prix Alexandre Joël et le prix Hélène Starck et d'autre part, un prix de vulgarisation scientifique, le prix Kerner.

Au total, en 2005, l'ARC a décerné 135 100 euros sous forme de prix.

L'information sur le cancer, une mission sociale

● Le magazine trimestriel *Fondamental*, disponible sur abonnement, propose des dossiers, des reportages, des conseils pratiques destinés aux malades et à leur famille, des témoignages, des informations sur les avancées en matière de prévention, de traitements et de moyens de dépistage.

● *La lettre de Fondamental*, bulletin trimestriel de liaison des donateurs de l'ARC, traite des avancées de la recherche pour le traitement ou le dépistage des équipes financées ainsi que de l'actualité de l'ARC.

● L'ARC édite des brochures destinées au grand public disponibles gratuitement sur demande. Classées selon 4 thématiques – comprendre, prévenir, dépister, soigner – elles répondent en langage simple aux questions que peuvent se poser les patients et/ou leur entourage.

● Des conférences grand public et professionnelles sont organisées tout au long de l'année.

● Des animations ponctuelles sont organisées lors de salons ou de manifestations à Paris et en régions.

● Le site internet de l'ARC propose des informations sur l'association et son fonctionnement, son actualité, les événements scientifiques et grand public qu'elle organise. La mise en ligne des brochures répond aussi à la mission sociale de l'ARC d'informer sur le cancer. Chaque service de l'ARC peut être directement contacté par courriel depuis ce site.

Partenariats

Depuis 2003, l'ARC a mis en place une politique de partenariat avec les collectivités territoriales : cofinancements d'allocations jeunes chercheurs et équipements, mises à disposition de compétences... Les régions concernées à ce jour sont : la Basse-Normandie, la Bretagne et Rennes métropole. Et à l'automne 2006, Midi-Pyrénées.

Avec l'Inserm, l'ARC est partenaire du programme « Inserm Avenir » dont l'objectif est de permettre à de jeunes scientifiques de mener des projets de recherche originaux.

Avec l'INCa (Institut national du cancer), l'ARC mène plusieurs actions dont le financement commun de projets de recherche sur les thèmes : cellules souches et cancer, microenvironnement tumoral, douleur et cancer, cancer et travail.

Avec l'INCa et le réseau de développement de l'Aga Khan, l'ARC apporte son expertise pour l'attribution du prix Cancer de l'Entente cordiale à deux chercheurs, un Français et un Britannique, afin de développer des collaborations dans le domaine du cancer entre les deux pays.